

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 9

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et les associations Régie Arlésienne de Développement Solidaire (REGARDS) et Régie Service 13

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317377**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par les associations REGARDS (Régie Arlésienne de Développement Solidaire) et Régie Service 13.

L'action relève de l'accompagnement socioprofessionnel.

Il s'agit d'un renouvellement d'actions.

OBJET DU RAPPORT

Le Conseil départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par Délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Un Atelier ou Chantier d'insertion (ACI) est un des dispositifs d'insertion conventionné par l'Etat.

Le Département finance l'accompagnement socioprofessionnel des BRSA recrutés sur l'action pour un montant de 3500 €/an/poste.

Par ailleurs, il participe, avec l'Etat, au financement de leurs salaires à hauteur de 88 % du montant du RSA.

Les objectifs et résultats attendus des ACI sont les suivants :

- Levée des freins à l'emploi ;
- Elaboration d'un projet professionnel ;
- Mise en place d'une stratégie afin de valoriser le projet (formation qualifiante, valorisation des acquis, développement des compétences) en vue d'un accès à l'emploi.

Ce rapport concerne le financement de 4 chantiers d'insertion décrits en détail dans les tableaux ci-après.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>REGARDS</p> <p>REGIE ARLESIENNE DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE</p> <p><u>Statut :</u> Association</p> <p><u>Adresse :</u> 3 avenue Salvador Allende – 133200 Arles</p> <p><u>Président :</u> Monsieur Jean- Marie Guillot</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>Atelier et Chantier d'Insertion «TEDI»</p> <p>Du 01/07/2017 au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : (Pôle 7) – Pôle d'Arles</p>	<p>L'association REGARDS développe son activité autour des métiers liés à l'environnement et des espaces naturels en zone rurale et urbaine afin de réactiver les champs d'interventions laissés vacants suite à la disparition de SYNERNAT 13. Ce chantier intervient dans le domaine de l'entretien et la préservation de l'environnement par l'éradication des plantes invasives, le nettoyage et l'aménagement des espaces naturels (Mise en pratique des techniques de travail sur les espaces verts, entretien voirie et entretien bâtiment).</p> <p>Il s'adresse à un public très éloigné de l'emploi sur le territoire de la communauté d'agglomération ACCM (Arles-Crau-Camargue-Montagnette). Cette activité est proposée via des partenaires de la régie de quartier REGARDS tels que la Ville, les bailleurs sociaux et les associations. Ce chantier permet le développement des compétences de personnes à faible niveau de qualification bénéficiant à ce titre d'un accompagnement spécifique.</p> <p>L'action se déroule sur la commune d'Arles.</p> <p><u>Bilan final de l'action 2016 (du 01/05/2015 au 30/06/2016)</u> 4 BRSA sont sortis de l'action : - 2 CDDI avec IDEES INTERIM ; - 2 Formations - Agent hospitalier, Restauration ; 4 PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) ont été réalisées : - Education sportive, actions pour la découverte d'un métier, carrosserie, restauration.</p> <p><u>Bilan intermédiaire de l'action en cours (du 01/07/2016 au 31/12/2016)</u> 4 BRSA sont sortis de l'action : - 1 contrat intérim conducteur d'engin ; - 1 rupture de contrat pendant la période d'essai ; - 1 orientation Pôle Emploi en attente de formation ; - 1 orientation Pôle Emploi en accompagnement renforcé. 3 PMSMP ont été réalisées : Restauration – Milieu équestre – BTP.</p> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>12 postes dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>21.000,00 € soit 3.500,00 € x 6 BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u> Etat : 290.427,00 € Région : 21.333,00 € Politique de la Ville : 12.000,00 € Intercommunalité : 10.000,00 €</p> <p><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u> 21.000,00€pour 6 BRSA.</p>	<p>2017.3/18 INS-000760 CTD du 07/04/20117 Renouvellement de la convention 2016/2017</p>

<p>REGARDS</p> <p>REGIE ARLESIENNE DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE</p> <p><u>Statut</u> : Association</p> <p><u>Adresse</u> : 3 avenue Salvador Allende – 133200 Arles</p> <p><u>Président</u> : Monsieur Jean-Marie Guillot</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>Atelier et Chantier d'Insertion TITUS «Quartiers prioritaires de la ville d'Arles Barriol - Trebon »</p> <p>Du 01/07/2017 au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : (Pôle 7) – Pôle d'Arles</p>	<p>Le projet envisagé consiste en la réfection du cadre de vie des quartiers prioritaires : Barriol et Trebon, de la ville d'Arles.</p> <p>Le chantier propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'apprentissage de techniques et savoirs de base du métier de l'entretien des espaces verts (connaissance des végétaux en milieu urbain, techniques de désherbages non chimiques...); - une formation de sécurité «gestes et postures», en prévention des risques liés à l'utilisation des produits chimiques; - des ateliers linguistiques afin de maîtriser les savoirs de base ainsi que des ateliers informatiques. <p>Les bénéficiaires sont embauchés en CDD d'insertion pour 26 heures par semaine : 20 heures de travail et 6 heures d'accompagnement socioprofessionnel et de formation.</p> <p>L'action se déroule sur la commune d'Arles.</p> <p><u>Bilan final de l'action 2016 (du 01/05/2016 au 30/04/2017)</u></p> <p>Pas de bilan : nouveau dossier en 2016.</p> <p><u>Bilan intermédiaire de l'action en cours (du 11/04/2016 au 31/12/2016)</u></p> <p>4 sorties de BRSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 mission en intérim : chauffeur poids lourds de plus de 6 mois ; - 1 personne en recherche d'emploi en tant qu'agent de sécurité (obtention du CAP Agent de sécurité) ; - 2 personnes en attente de formation : CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) et agent espaces verts. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>8 postes dont 4 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>14.000,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € x 4 BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></p> <p>Etat : 115.731,00 € Région : 21.333,00 € Politique de la Ville : 10.000,00 € Intercommunalité : 10.000,00 € Autre : 3.900,00 € Autofinancement : 174.964,00 €</p> <p><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></p> <p>14.000,00 € pour 4 BRSA.</p>	<p>2017.3/16</p> <p>INS-000761</p> <p>CTD du 07/04/20117</p> <p>Renouvellement de la convention 2016/2017</p>
---	--	---	--	---	---

<p>REGARDS</p> <p>REGIE ARLESIENNE DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE</p> <p><u>Statut :</u> Association</p> <p><u>Adresse :</u> 3 avenue Salvador Allende – 133200 Arles</p> <p><u>Président :</u> Monsieur Jean-Marie Guillot</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>Atelier et Chantier d'Insertion «La Repasserie»</p> <p>Du 01/07/2017 au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : (Pôle 7) – Pôle d'Arles</p>	<p>L'un des objectifs principaux de la Régie consiste à développer des activités économiques au sein des quartiers sensibles et de poursuivre la mise en œuvre d'outils nécessaires à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.</p> <p>Le chantier d'insertion « Repasserie » sensibilise un public féminin aux métiers de l'entretien du linge assurant l'acquisition de compétences transférables aux métiers d'aide à domicile et de services. Il compense, sur le territoire, la perte d'offres d'emploi destinées à un public peu qualifié sur le quartier de Barriol en particulier.</p> <p>L'action se déroule sur la commune d'Arles.</p> <p><u>Bilan final de l'action 2016 (du 01/09/2015 au 30/09/2016)</u> 1 sortie de BRSA : - 1 Formation qualifiante : Titre professionnel en employée de commerce.</p> <p><u>Bilan intermédiaire de l'action en cours (du 01/07/2016 au 31/12/2016)</u> - 1 Contrat d'assistante maternelle ; - 1 Formation qualifiante, secrétaire comptable ;</p> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>8 postes dont 4 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>14.000,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € x 4 BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></p> <p>Région : 21.333,00 € Politique de la Ville : 10.000,00 € Intercommunalité : 10.000,00 € Autre : 4.388,00 €</p> <p><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></p> <p>14.000,00 € pour 4 BRSA.</p>	<p>2016.3/17</p> <p>INS-000759</p> <p>CTD du 07/04/20117</p> <p>Renouvellement de la convention 2016/2017</p>
---	---	---	--	--	---

<p align="center">REGIE SERVICES 13</p> <p><u>Statut :</u> Association</p> <p><u>Adresse :</u> La Bégude Sud Bâtiment F 98 avenue de la croix Rouge 13013 Marseille</p> <p><u>Président :</u> Monsieur Philippe MAZEL</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p align="center">« Cité les Flamants »</p> <p align="center">Du 28/06/2017 au 27/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : (Pôle 4) : 13^{ème} /14^{ème} arrondissements de Marseille – Allauch - Plan de Cuques</p>	<p>L'objectif des chantiers d'insertion de la Régie Service 13 consiste à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché de l'emploi. Par conséquent, les activités sont en lien direct avec la gestion urbaine de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien des espaces verts ; - travaux de peinture ; - travaux de petites maçonneries. <p>Ces activités support permettent à des personnes cumulant des problématiques sociales et professionnelles de reprendre confiance en elles et en leurs capacités. De plus, l'acquisition de savoir-être et de comportements professionnels sont optimisés.</p> <p>L'action se déroule au cœur des cités Ambrosini, Les Flamants et les Hirondelles dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille.</p> <p><u>Bilan final de l'action 2016 (du 01/04/2015 au 31/03/2016)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 BRSA sont en attente d'entrée en formation : Gardien d'immeuble et CAP Propreté et Hygiène ; - 2 BRSA sont en recherche active d'emploi ; - 1 CDI en qualité d'agent de sécurité et demande de financement de permis B accordé par Pôle Emploi ; - 1 BRSA a validé un projet professionnel dans le domaine du nettoyage ; - 2 BRSA en recherche active d'emploi. <p><u>Bilan intermédiaire de l'action en cours (du 01/04/2016 au 30/09/2016)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 BRSA ont validé un projet professionnel : aide à la personne et factotum ; - 1 BRSA a validé un projet professionnel dans le nettoyage. N'ayant pas le niveau requis pour entrer en formation, ce BRSA a démarré une session de remise à niveau ; - 1 BRSA a validé un projet professionnel dans la sécurité : formation CQPAPS (Certificat de Qualification Professionnel Agent de Prévention Sécurité) ; - 1 BRSA est en attente d'une formation nettoyage ; - 1 BRSA en recherche active d'emploi. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>10 postes dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p align="center">17.500,00 €</p> <p align="center">soit 3.500,00 €x 5 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : DIRECCTE : 144.664,00 € Politique de la Ville : 10.000,00 € Région : 26.660,00 € Intercommunalité : 6.000,00€ 13 Habitat : 50.000,00 € OPCA : 7.200,00 €</p> <p>Autofinancement : 11.547,00 €</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 17.500,00 € soit 3.500 €x 5 BRSA.</p>	<p align="center">2017.3.19</p> <p align="center">INS 000762</p> <p align="center">CTD du 07.04.2017</p> <p align="center">Renouvellement de la convention 2016/2017</p>
<p align="center">TOTAL</p> <p align="center">19 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 4 ACI</p>				<p align="center">66.500,00 €</p>	

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 66.500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL